

LA GUERRE

Une nouvelle armée russe arrive en Galicie

ne remarqua son air abattu et son regard fatigué, ou que le peuple ne se livrait à une manifestation de joie, il n'aurait pas été surpris de voir le généralissime, qui se livrait à une promenade d'inspection, distribuer de l'argent aux soldats. L'Autriche-Hongrie reprend sa campagne d'été, distribue de l'argent aux soldats. L'Autriche-Hongrie reprend sa campagne d'été, distribue de l'argent aux soldats. L'Autriche-Hongrie reprend sa campagne d'été, distribue de l'argent aux soldats.

disant qu'une politique albanaise hostile à la Serbie amènerait l'occupation du pays par les Etats balkaniques. Le *Giornale d'Italia* ajoute : Cependant, l'Autriche-Hongrie reprend sa campagne d'été, distribue de l'argent aux soldats. L'Autriche-Hongrie reprend sa campagne d'été, distribue de l'argent aux soldats.

Un aide de camp du tsar en mission à Bucarest

Rome, 22 Décembre. On mande de Bucarest à la « Concordia » que M. Visotzky, aide de camp du tsar, accompagné du capitaine russe Meyer, est allé à Bucarest chargé d'une mission spéciale à laquelle les cercles politiques de Péterbourg attachent une importance considérable.

L'Agression turque

Péterbourg, 22 Décembre. L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant : Le 20 décembre, dans la direction de Van, des combats ont eu lieu qui ont abouti à la défaite des Turcs. Ceux-ci ont eu un grand nombre de tués et de blessés.

L'Action russe

Rome, 22 Décembre. Une dépêche de Péterbourg annonce qu'une nouvelle armée russe, très puissante, est arrivée en Galicie. La tactique russe. La direction générale de l'état-major déclare que des informations malveillantes relatives à la situation des armées russes en positions stratégiques ayant été répandues, ces jours derniers, en Allemagne et en Autriche-Hongrie, elle se croit obligée d'avertir les sociétés russes de la possibilité d'insécurité des informations répandues par les journaux ennemis sur les forces des armées qui sont opposées aux leurs.

L'éloge du général Joffre

Rome, 22 Décembre. L'écrivain allemand Max Nordau, trace dans la *Gazette de Voss*, un portrait du général Joffre, contenant une haute appréciation des qualités du généralissime, qui, sans chercher à imposer sa volonté propre à l'ennemi, évite toujours que les Allemands fassent la loi.

En Belgique

Londres, 22 Décembre. M. Stratton, étudiant américain d'Oxford, qui a visité en Belgique la région située entre Anvers et Bruxelles, en qualité de représentant de la Commission américaine de secours, déclare que les distributions de vivres se font de façon satisfaisante. Ainsi à Bruxelles, deux cent mille personnes reçoivent quotidiennement des rations de soupe et de pain, mais il est encore impossible de faire tout ce qui serait nécessaire, et un certain nombre de Belges, des classes les plus pauvres, souffrent terriblement de la faim.

Le nouveau gouverneur de Bruxelles

Berne, 22 Décembre. Selon les *Dernières Nouvelles de Munich*, le nouveau gouverneur de Bruxelles est le général von Kraewel. Les *Dernières Nouvelles de Leipzig* apprennent que le général de Martini a donné sa démission du deuxième corps d'armée bavarois.

Sur Mer

Londres, 22 Décembre. Des bâtiments de guerre anglais ont capturé, près des îles Falkland, deux vaisseaux de la *Hambourg America*, faisant le trajet de Bédou à Santa-Isabel. Ces vaisseaux, de construction moderne, étaient employés comme ravitailleurs de la flotte allemande.

Le bombardement des côtes anglaises

Londres, 22 Décembre. Pendant le bombardement de la côte anglaise, 40 Allemands, employés dans une fabrique dans le voisinage d'Hartlepool, ont été arrêtés. Au moment du bombardement, un Allemand avait joyeusement salué les bombardiers allemands, nous vous donnerons un sale coup. Trois Allemands furent aussitôt terrassés par un ouvrier anglais.

Les Pays neutres

New-York, 22 Décembre. Quoique le président Wilson n'ait pas officiellement protesté contre l'attaque de la côte orientale de l'Angleterre, il s'est déclaré personnellement et fortement opposé aux bombardements par les belligérants des villes non fortifiées.

Les Etats scandinaves et la guerre

Londres, 22 Décembre. D'après une dépêche de Christiania, le *Morgenbladet* dit que les trois rois scandinaves ont raillé, à la conférence de Malmo, l'accord suivant : « Les trois pays adopteront la même procédure dans tous les cas, tels que le désarmement des navires de guerre belligérants qui chercheront un refuge dans les ports scandinaves et le traitement des résistants arrivant dans les ports en cours du voyage effectué pour se rendre dans un quelconque des pays belligérants. »

En France

Paris, 22 Décembre. Le zouave Clément Adam, condamné le 21 décembre dernier à la peine de mort, par décret du président de la République, pour faits de désertion devant l'ennemi, a été gracié par le président de la République, pour services militaires, et de nouveau comparu aujourd'hui devant le deuxième Conseil de guerre, lequel a déclaré que le condamné avait des mérites favorables au commerce neutre. Les négociations seront conduites séparément par chacun des Etats scandinaves, mais aucun des trois pays donnera plus de poids à leurs demandes.

La Bataille de Flandres

Amsterdam, 22 Décembre. Le correspondant du *Tyd* à l'Eluse se dit informé que les Allemands ont avancé la ligne de Middelkerke et qu'une grande activité règne en ce moment parmi les troupes germaniques des Flandres occidentales. Il rapporte qu'un aviateur anglais a lancé, sur la ville de Bruges, une bombe incendiaire. Une patrouille anglaise aurait été capturée par les Allemands près de Thiel.

L'avance des alliés sur l'Yser

Amsterdam, 22 Décembre. Le correspondant du *Tyd* à l'Eluse se dit informé que les alliés progressent toujours sur l'Yser, que les Allemands ont avancé la ligne de Middelkerke et qu'une grande activité règne en ce moment parmi les troupes germaniques des Flandres occidentales. Il rapporte qu'un aviateur anglais a lancé, sur la ville de Bruges, une bombe incendiaire. Une patrouille anglaise aurait été capturée par les Allemands près de Thiel.

La situation à Valenciennes

Paris, 22 Décembre. L'Humanité raconte l'odyssée de deux élus socialistes de Valenciennes, MM. Melin et Duru, dont le vote est occupé par les Allemands. C'est au prix des plus grandes difficultés qu'ils réussissent à quitter la ville pour venir s'installer à la Chambre.

Les Français passent le canal à l'est de Newport

Londres, 22 Décembre. Le *Daily Mail* publie une dépêche du nord de la France, annonçant que des combats ont eu lieu sur le canal, à l'est de Newport. Les ennemis n'étaient souvent séparés que par le canal, et des qu'une tête ou même une main apparaissait, un feu violent était immédiatement dirigé sur elle.

Succès français près de Westende

Londres, 22 Décembre. Le correspondant du *Daily Telegraph*, en Belgique, annonce que la date de vendredi dernier, les combats près de Westende continuèrent toujours. La nuit précédente, les Français s'emparèrent de nombreux prisonniers allemands et de onze mitrailleuses.

Plus de fêtes à Berlin !

Ni Noël, ni Jour de l'An, ni anniversaire du kaiser. Londres, 22 Décembre. Suivant une dépêche d'Amsterdam au *Daily Express*, par ordres supérieurs, qu'on dit émaner de l'impératrice, le grand fête, le Noël, le Jour de l'An et le 27 janvier, anniversaire du kaiser.

Les Victoires Serbes

La débacle de l'armée autrichienne. Rome, 22 Décembre. Un journaliste italien, qui vient d'arriver de Bosnie, donne les informations suivantes : « La débacle autrichienne n'est vraiment sans précédent dans l'histoire. Les débris de l'armée sont rentrés sur le territoire autrichien sans canons, sans fusils, absolument démunis de tout. »

L'Allemagne à peur de la famine

Conseils à la population pour économiser les aliments. Amsterdam, 22 Décembre. Les professeurs d'économie ménagère de l'Université de Berlin invitent la population à suivre les cinq conseils suivants pour passer la période de disette : 1. Economiser toutes les denrées alimentaires, tirer tout le parti possible des débris jetés jusque-là aux poubelles.

L'Italie et la Guerre

La répression de la contrebande de guerre. Rome, 22 Décembre. Le gouvernement italien vient d'indiquer une amende de 150,000 fr. à une compagnie de transport privé, flagrant délit de tentative de contrebande de guerre, s'agissant de faire passer en Autriche 40 wagons de céréales et pommes de terre d'une valeur de 3,750,000 fr.

Les princes de Parme quittent l'armée autrichienne

Paris, 22 Décembre. Une dépêche de Rome annonce l'arrivée au château de Pinerone, en Toscane, des princes de Parme, beaux-frères de l'archiduc héritier d'Autriche. Ces princes, au nombre de sept, étaient partis comme volontaires dans l'armée impériale au début de la guerre. Ont dit qu'ils se retirent définitivement.

Dans les Balkans

L'Albanie refuse de marcher contre la Serbie. Rome, 22 Décembre. On mande de Durazzo au *Giornale d'Italia* : L'Albanie de la victoire des Serbes sur les Autrichiens a produit, en Albanie, une profonde impression. Assurément qu'il en est de même en Espagne, où les journaux ont personnellement ses félicitations au ministre de Serbie, M. Graviotitch.

Au Sénat

Paris, 22 Décembre. La séance est ouverte à 9 heures 15, sous la présidence de M. Antonin Dubost qui lit le décret convoquant le Sénat pour une session extraordinaire. Puis, le président, au milieu d'un grand silence, prononce l'éloge funèbre des membres du Sénat décédés pendant l'insurrection.

Discours de M. Dubost

M. Dubost s'exprima ainsi : « Dans des circonstances si grandioses et si exceptionnelles, nous devons saluer la mémoire de ceux de nos collègues qui la mort a trop tôt enlevés. Henri David, Cachat, Maguin, Louis Lianc, Hambourg, Chambrige, Gacon sont morts, en effet, avec l'angoisse de voir s'évanouir les plus grands intérêts de notre vie nationale et de ne pas avoir pu nous en rendre compte, le dévouement victorieux. A des titres divers, ils honoraient notre pays et son honneur national. »

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 9 heures 15, sous la présidence de M. Antonin Dubost qui lit le décret convoquant le Sénat pour une session extraordinaire. Puis, le président, au milieu d'un grand silence, prononce l'éloge funèbre des membres du Sénat décédés pendant l'insurrection.

Discours de M. Dubost

M. Dubost s'exprima ainsi : « Dans des circonstances si grandioses et si exceptionnelles, nous devons saluer la mémoire de ceux de nos collègues qui la mort a trop tôt enlevés. Henri David, Cachat, Maguin, Louis Lianc, Hambourg, Chambrige, Gacon sont morts, en effet, avec l'angoisse de voir s'évanouir les plus grands intérêts de notre vie nationale et de ne pas avoir pu nous en rendre compte, le dévouement victorieux. A des titres divers, ils honoraient notre pays et son honneur national. »

Discours de M. Dubost

M. Dubost s'exprima ainsi : « Dans des circonstances si grandioses et si exceptionnelles, nous devons saluer la mémoire de ceux de nos collègues qui la mort a trop tôt enlevés. Henri David, Cachat, Maguin, Louis Lianc, Hambourg, Chambrige, Gacon sont morts, en effet, avec l'angoisse de voir s'évanouir les plus grands intérêts de notre vie nationale et de ne pas avoir pu nous en rendre compte, le dévouement victorieux. A des titres divers, ils honoraient notre pays et son honneur national. »

Discours de M. Dubost

M. Dubost s'exprima ainsi : « Dans des circonstances si grandioses et si exceptionnelles, nous devons saluer la mémoire de ceux de nos collègues qui la mort a trop tôt enlevés. Henri David, Cachat, Maguin, Louis Lianc, Hambourg, Chambrige, Gacon sont morts, en effet, avec l'angoisse de voir s'évanouir les plus grands intérêts de notre vie nationale et de ne pas avoir pu nous en rendre compte, le dévouement victorieux. A des titres divers, ils honoraient notre pays et son honneur national. »

Discours de M. Dubost

M. Dubost s'exprima ainsi : « Dans des circonstances si grandioses et si exceptionnelles, nous devons saluer la mémoire de ceux de nos collègues qui la mort a trop tôt enlevés. Henri David, Cachat, Maguin, Louis Lianc, Hambourg, Chambrige, Gacon sont morts, en effet, avec l'angoisse de voir s'évanouir les plus grands intérêts de notre vie nationale et de ne pas avoir pu nous en rendre compte, le dévouement victorieux. A des titres divers, ils honoraient notre pays et son honneur national. »

Discours de M. Dubost

M. Dubost s'exprima ainsi : « Dans des circonstances si grandioses et si exceptionnelles, nous devons saluer la mémoire de ceux de nos collègues qui la mort a trop tôt enlevés. Henri David, Cachat, Maguin, Louis Lianc, Hambourg, Chambrige, Gacon sont morts, en effet, avec l'angoisse de voir s'évanouir les plus grands intérêts de notre vie nationale et de ne pas avoir pu nous en rendre compte, le dévouement victorieux. A des titres divers, ils honoraient notre pays et son honneur national. »

Discours de M. Dubost

M. Dubost s'exprima ainsi : « Dans des circonstances si grandioses et si exceptionnelles, nous devons saluer la mémoire de ceux de nos collègues qui la mort a trop tôt enlevés. Henri David, Cachat, Maguin, Louis Lianc, Hambourg, Chambrige, Gacon sont morts, en effet, avec l'angoisse de voir s'évanouir les plus grands intérêts de notre vie nationale et de ne pas avoir pu nous en rendre compte, le dévouement victorieux. A des titres divers, ils honoraient notre pays et son honneur national. »

Discours de M. Dubost

M. Dubost s'exprima ainsi : « Dans des circonstances si grandioses et si exceptionnelles, nous devons saluer la mémoire de ceux de nos collègues qui la mort a trop tôt enlevés. Henri David, Cachat, Maguin, Louis Lianc, Hambourg, Chambrige, Gacon sont morts, en effet, avec l'angoisse de voir s'évanouir les plus grands intérêts de notre vie nationale et de ne pas avoir pu nous en rendre compte, le dévouement victorieux. A des titres divers, ils honoraient notre pays et son honneur national. »

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

La Chambre

La Chambre se réunit à 9 heures 15, sous la présidence de M. Viviani. Elle discute le projet de loi relatif aux réparations à donner aux victimes de la guerre.

